

Publié le 22 mars 2024

Le Centre aquatique de l'Amandinois a bien grandi

Le Centre aquatique intercommunal de l'Amandinois, « Au Dragon d'Eau », érigé sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux (Nord) et géré par une Spl, a fêté ses dix ans le 14 février dernier. Une autre journée exceptionnelle est prévue le 27 mars, sur place, organisée avec la FedEpl.



Le Centre aquatique « **Au Dragon d'Eau** » fête ses dix ans et **le maire de Saint-Amand-les-Eaux, Alain Bocquet, par ailleurs président de la Spl qui gère l'équipement**, prend beaucoup de plaisir à fêter l'évènement. « A l'heure précise de ses 10 ans et avec près de 2 millions d'entrées, ce projet est maintenant bien installé dans le paysage Amandinois. Ce résultat est le fruit d'un long travail où rien n'a été laissé au hasard », assurait-il dans son discours du 14 février. Il faut

revenir en effet dix ans en arrière pour mesurer le chemin parcouru. Devant le vieillissement de la piscine Tournesol, la commune lancé l'idée de construire un centre aquatique nouvelle génération. Deux priorités dominant : fonctionnalité de l'équipement et atteinte de la meilleure performance énergétique possible.

La pompe à chaleur, une intuition lumineuse

Et en effet, les concepteurs du projet ont vu grand : par ses surfaces de baignade, le centre aquatique est en capacité d'accueillir les habitants des **19 communes de l'intercommunalité (Ndlr, Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut), à savoir 50 000 habitants pour 1 000 m² de surface d'eau**. Les vestiaires ainsi que les bassins de natation sont modulables, les surfaces et les volumes faisant l'objet d'une approche raisonnée. La grande intuition du centre aquatique se situe sur le plan énergétique, comme le maire-président le rappelle : « **Le choix de la pompe à chaleur à géothermie verticale était à l'époque novateur et s'avère, avec la crise énergétique que l'on connaît, des plus judicieux**. Au-delà de cet aspect économique, il nous paraissait important de limiter le plus possible l'impact de ce projet sur l'environnement. Ici, l'électricité est la seule énergie ! Dans cette logique de décarbonation, cette pompe à chaleur est pleinement identifiée comme une énergie renouvelable ».

Le défi de l'apprentissage de la natation en milieu scolaire

Et les faits sont là : une récente étude du **cabinet ERESE atteste que les émissions de CO² sont près de 6 fois inférieures à un centre aquatique qui fonctionnerait avec une installation au gaz**. Le calcul est (presque) vite fait : 7 000 tonnes de CO² en moins dans l'atmosphère en l'espace de dix ans ! La satisfaction d'un équipement techniquement adapté au réchauffement climatique se double d'autres réalisations, de nature plus sociale, comme l'apprentissage de la natation en milieu scolaire. « A ce propos, j'avais été surpris d'apprendre qu'un enfant sur 2 qui rentre au collège ne sache pas nager, et que la noyade était la première cause de mortalité en France chez les moins de 25 ans », explique Alain Bocquet.

Mutualisations à grande échelle

Créée le 5 juillet 2013, la Spl du Centre Aquatique Intercommunal de l'Amandinois regroupe les communes suivantes : Saint-Amand-les-Eaux, Nivelles, Lecelles, Sars et Rosières, Millonfosse, Mortagne du Nord, Flines lez Mortagne, Hasnon, Maulde, Bruille Saint-Amand, Thun Saint-Amand, Bousignies, Escoutpont, Vieux-Condé, Rosult, Rumegies et Brillon. Les communes de Château L'Abbaye et Hergnies rejoindront rapidement ce regroupement. La Spl était alors une nouvelle offre possible, en dehors des Sem installées dans le paysage depuis bien longtemps. Au final, la Spl a eu l'effet facilitateur escompté. « **Ce levier nous a permis, de mutualiser le fonctionnement du centre ainsi que les transports scolaires pour les écoles et les classes concernées par cet apprentissage**, et faire des économies d'échelle importantes pour rationaliser les différentes

dépenses d'un tel projet ». Une telle initiative méritait bien un Trophée des Epl, décerné en 2018 dans la catégorie Servir le public.

Evolution permanente

« En 10 ans, ce projet n'a cessé d'évoluer. Les horaires d'ouverture au public, le nombre de séances d'aquafitness, les activités proposées aux familles, les stages et les leçons de natation, les événements festifs et le gala international de natation artistique témoignent de sa vitalité. Il convient d'ajouter l'activité des deux clubs de natation et de plongée qui avec leurs 250 licenciés utilisent 75 heures de lignes d'eau par semaine », rappelle le maire.

Rendez-vous le 27 mars

La Fédération régionale des Hauts-de-France convie les adhérents à une journée exceptionnelle au Dragon d'eau le 27 mars. L'occasion de refaire l'histoire de ce Centre aquatique unique en France et de faire le point sur d'autres dossiers liés à l'actualité des Epl régionales.

Découvrez le programme en cliquant [ici](#).

Par Stéphane MENU